

Durée  **49 heures** soit 7 jours de formation :

- **Module 1 : 3 jours** (en groupe de 8 stagiaires)
- **Module 2 : + 0,5 jour** d'accompagnement sur site / stagiaire
- **Module 3 : 2 jours** (en groupe de 8 stagiaires)
- **Module 4 : + 0,5 jour** d'accompagnement sur site / stagiaire
- **Module 5 : 1 jour** (en groupe de 8 stagiaires)

Objectif 

**Animer et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans un établissement du Sanitaire & Médico-Social (SMS)**

Compétences visées :

- Organiser et conduire, en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Mobiliser l'ensemble des acteurs internes et externes
- Evaluer les risques professionnels des situations de travail et proposer des pistes d'amélioration
- Faire le lien entre l'évaluation des risques et le document unique

Le programme théorique :

**Participer à l'organisation et à l'animation, avec la direction, de la démarche de prévention de l'établissement**

- Situer l'importance de la prévention des risques professionnels dans son établissement
- Identifier les différents enjeux de la prévention pour les salariés, l'établissement et les résidents
- Maîtriser les risques professionnels du secteur et les notions d'AT/Accident de trajet/MP
- Maîtriser le risque lié à la charge physique et l'apparition des TMS spécifique au secteur SMS
- Maîtriser le risque psychosocial (RPS) et les atteintes à la santé
- Identifier les conditions de réussite d'une démarche de prévention et les différentes étapes
- Comprendre la stratégie de la direction au travers de la lettre d'engagement
- Mobiliser les différents acteurs internes et externes

**Construire et déployer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement**

- Identifier et élaborer un projet de prévention adapté aux spécificités de l'établissement
- Participer, avec la direction, au cadrage du projet de prévention
- Construire le projet de prévention en se référant au programme TMS Pros
- Animer un projet de prévention et déployer un plan de communication

**Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'une analyse d'accident de travail**

- Situer les principaux risques du secteur
- Identifier, observer et analyser une situation de travail
- Intégrer l'évaluation des risques au DUERP
- Identifier les actions de prévention adaptées
- Proposer, hiérarchiser et déployer les actions de prévention
- Construire un plan d'actions de déploiement des actions de prévention
- Participer à l'intégration des actions de prévention au PAPRI Pact et à leurs mises en œuvre ainsi qu'au suivi

Modalité d'organisation 

"100% Présentielle"

Travail d'intercession en entreprise estimé à **2,5 jours**



ANIMATEUR EN PRÉVENTION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS  
SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL (AP SMS)

Pré-requis

Bases en prévention de l'INRS   
Un pilote formé dans l'entreprise


Public concerné

Tous salariés

Intervenant

Titulaire du certificat de formateur AP  
SMS à jour

Participants

4 à 10 stagiaires 

Evaluation

Remise d'un certificat INRS valable 3  
ans après validation des épreuves  
certificatives. Renouvellement par un  
Maintien et Actualisation des  
Compétences de 14 heures  
obligatoire.

Ressources mobilisées

Supports divers  
Jeux de rôles - Outils d'apprentissage

Méthodes pédagogiques

Interactif et travaux de sous groupe

Accessibilité PMR

Compétences accessibles